



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse



Dossier de presse

LA RÉFORME DU LYCÉE (2^e partie)

Les classes supérieures

de l'enseignement secondaire général

6 février 2018

La réforme du lycée dans les classes supérieures de l'enseignement secondaire général

La mise en œuvre de la première partie de la réforme du lycée dans l'enseignement secondaire classique, à la rentrée 2017-2018, s'est déroulée dans le calme et la sérénité. C'est à présent l'enseignement secondaire général qui fait l'objet d'adaptations pour la rentrée 2018-2019. Elles ont été développées sur le même modèle de bonne collaboration et de dialogue de qualité entre les partenaires scolaires, afin de construire un fort consensus autour des grandes orientations de notre lycée. L'ensemble des mesures a ainsi été conçu en collaboration avec le collège des directeurs.

L'enseignement secondaire général est l'ordre d'enseignement qui accueille le plus d'élèves et qui témoigne de la plus grande diversité sociale, culturelle et linguistique au niveau de sa population scolaire. Face à cette hétérogénéité, offrir à chacun les meilleures chances de réussite et un cursus qui correspond à la fois aux talents et aux attentes de chaque élève, mais aussi aux besoins de la société et aux exigences du monde professionnel, est un défi constant.

La réforme des classes supérieures de l'ESG vise à diversifier l'offre scolaire (Ënnerschiddlech Schoule fir ënnerschiddlech Schüler) pour mieux qualifier les élèves et leur ouvrir ainsi l'accès aux études supérieures et au marché de l'emploi :

- *en adaptant l'offre linguistique ;*
- *en certifiant et en valorisant mieux les compétences acquises ;*
- *en créant de nouvelles formations tournées vers l'avenir.*

La majorité des sections de l'ESG, actuellement offertes en langue véhiculaire allemande, seront également offertes en français. Dans les sections en langue véhiculaire allemande, l'enseignement du français sera offert à deux niveaux : en cours de base et en cours avancé, comme il est déjà prévu pour les classes inférieures de l'ESG. L'enseignement secondaire général ouvre ainsi ses portes aux élèves jusque-là forcés de chercher une offre à l'étranger ou orientés à défaut vers la formation professionnelle, pour raison de déficits dans l'une ou l'autre langue. Le marché du travail luxembourgeois, quant à lui, profitera de personnel formé aux spécificités nationales. Des retombées positives sont attendues notamment pour le secteur de la santé qui doit faire face depuis de nombreuses années à un déficit de personnel luxembourgeois.

L'examen et le diplôme de fin d'études secondaires générales font également l'objet de nouvelles modalités pour répondre aux exigences du paysage universitaire international et offrir une certification plus complète aux élèves.

La diversification de l'offre scolaire passe aussi par l'autonomie des lycées, encouragés à développer une identité propre en se spécialisant dans certains domaines. À travers deux nouvelles sections : « architecture, design et développement durable » au Lycée Josy Barthel Mamer et « sciences environnementales » au Lycée technique d'Ettelbruck, l'ESG propose l'accès à études et à des métiers d'avenir, orientés vers le développement durable. Quant au Lycée technique hôtelier Alexis Heck, il lance avec la section « gestion de l'hospitalité » sa première formation générale menant aux études supérieures, à côté de son offre de formations professionnelles dont la qualité est internationalement reconnue.

I. UNE OFFRE LINGUISTIQUE ADAPTÉE

Dans les classes supérieures de l'ESG, l'enseignement et l'usage des langues française et allemande se faisait jusqu'ici à un niveau unique. Il s'avère pourtant que de nombreux élèves ont du mal à répondre aux exigences linguistiques. Ils ont des difficultés, soit à suivre les cours dans les disciplines de spécialisation en raison de la langue véhiculaire allemande, soit dans les cours de langue française.

I.1. L'enseignement du français à deux niveaux en classe de 4^e et de 3^e

Dans les sections en langue véhiculaire allemande, en classe de 4^e et de 3^e, l'enseignement du français sera organisé sur deux niveaux : en cours de base ou en cours avancé. Chaque élève profitera ainsi de l'enseignement le plus adapté pour développer ses talents.

La mesure s'inscrit dans la continuité de ce qui est prévu pour les classes inférieures de l'ESG. Elle s'appliquera à toutes les sections, à l'exception de la section administrative et commerciale.

I.2. Des sections en langue véhiculaire française

Il s'agit de créer progressivement une offre supplémentaire en langue véhiculaire française pour la plupart des sections de l'ESG, à partir de la rentrée 2018-2019. Tous les cours y seront enseignés en français, à l'exception des cours de langue. L'allemand y sera enseigné à un niveau de cours de base en 4^e et en 3^e.

Cette offre sera assurée, en fonction de la demande, dans chaque région (Centre, Sud...), parallèlement à l'offre existante en langue véhiculaire allemande.

À terme, la mesure complètera l'offre existante des classes à régime linguistique spécifique s'adressant à des élèves qui n'ont pas suivi toute leur scolarité au Luxembourg et qui ne maîtrisent pas du tout ou très peu l'allemand.

II. SIX DISCIPLINES À L'EXAMEN ET UNE CERTIFICATION PLUS COMPLÈTE

II.1. Six disciplines à l'examen, dès la session 2019

Par rapport aux autres pays dans lesquels les étudiants luxembourgeois choisissent de faire leurs études supérieures – universitaires ou techniques –, le Luxembourg est le pays où le nombre de disciplines et d'épreuves à l'examen de fin d'études est le plus élevé. L'élève de l'école luxembourgeoise a donc moins de temps pour s'investir dans chaque discipline d'examen que les jeunes des classes terminales à l'étranger.

Jusqu'ici, les bacheliers de l'enseignement secondaire général avaient la possibilité de choisir plusieurs dispenses (2 à 3 en fonction des divisions et de sections) et présentaient entre 7 et 8 disciplines à l'examen de fin d'études.

À l'instar de ce qui a déjà été effectué pour l'enseignement secondaire classique, pour permettre aux élèves de se concentrer davantage sur les disciplines qu'ils présentent à l'examen et obtenir de meilleures notes, il a été décidé de réduire de façon généralisée à **six** le nombre d'épreuves écrites nationales. De même, les épreuves orales sont fixées à **deux** dont une en langue et une dans une spécialité de la section. Les oraux sont organisés dans des disciplines également présentées à l'écrit. Le choix est effectué par le candidat, parmi certaines disciplines, au début du deuxième semestre. (voir Annexe A)

Ces nouvelles modalités entrent en vigueur dès la session 2019 de l'examen de fin d'études secondaires générales.

Dans chaque discipline, la note obtenue à l'examen compte pour deux tiers et la note annuelle pour un tiers dans la note finale. Pour les disciplines non présentées à l'examen, la note annuelle équivaut à la note finale.

II.2. Une certification plus complète

Le diplôme de fin d'études est aussi adapté. Pour mieux documenter le parcours et les efforts de l'élève ainsi que les spécificités de l'école luxembourgeoise, notamment dans l'enseignement des langues, une certification plus complète est délivrée au bachelier.

Un complément au diplôme mentionnera l'ensemble des notes finales des disciplines de la classe de 1^{re}, mais aussi les disciplines étudiées en 2^e, sans pour autant indiquer les notes de celles-ci. Les finalités de la section et de chaque discipline y seront décrites.

L'élève pourra ainsi attester en détail des compétences acquises au cours des deux dernières années d'étude.

Le complément au diplôme pourra aussi comprendre des activités extrascolaires.

L'élève de l'ESG qui souhaite poursuivre des études supérieures étoffe ainsi son dossier de candidature auprès des universités et des écoles supérieures, de plus en plus exigeantes au moment de recruter leurs étudiants.

Les élèves qui souhaitent immédiatement entrer dans la vie active disposent d'un document plus complet pour faire valoir leurs compétences.

III. DE NOUVELLES SECTIONS

Les lycées disposent d'une autonomie pédagogique pour développer une identité propre, en se spécialisant dans certains domaines. Il en ressort un paysage scolaire diversifié (Ënnerschiddlech Schoule fir ënnerschiddlech Schüler) qui répond au mieux aux besoins des différentes populations d'élèves. Trois lycées lancent ainsi des formations préparant à des métiers d'avenir.

III.1. Une section « sciences environnementales » au Lycée technique d'Ettelbruck

Le Lycée technique d'Ettelbruck organise, à partir de la rentrée 2018-2019, une nouvelle formation en « sciences environnementales » (SE) au sein de la division technique générale. La section commencera en classe de 2^e et se prolongera en 1^{re}.

La section « sciences environnementales » prépare à la vie professionnelle autant qu'aux études supérieures ou universitaires dans le développement durable et plus généralement dans les domaines de l'environnement et de l'écologie, des écotecnologies, de la mobilité durable, de l'économie circulaire et responsable ainsi que des énergies renouvelables.

La méthode d'apprentissage par thèmes, dans les domaines de l'écologie, des technologies, de l'environnement et de l'économie se caractérisera par l'interdisciplinarité. L'ouverture sur le monde économique et social, à travers des études de cas, l'intervention d'experts externes et des stages en entreprise sont également des éléments clés.

La formation a été développée en collaboration avec les écoles partenaires allemandes du Lycée technique d'Ettelbruck et le « *Landesinstitut für Schulentwicklung, Baden-Württemberg* ».

La section s'adresse aux élèves ayant des connaissances de base solides en mathématiques et en sciences ainsi qu'une culture générale assez riche pour se positionner favorablement dans le cadre du développement durable. L'accès se fera principalement à partir d'une classe de 3^e d'une autre section de la division technique générale ou d'une classe de 3^e de l'enseignement secondaire classique.

III.2. Une section « architecture, design et développement durable » au Lycée Josy Barthel Mamer

Le Lycée Josy Barthel organise, à partir de la rentrée 2018-2019, une nouvelle formation à vocation scientifique et technique, au sein de la division technique générale, autour des notions de l'écoresponsabilité et du développement durable dans les domaines de l'architecture et de la construction.

La section « architecture, design et développement durable » (A3D) offre une certaine pré-spécialisation dans ces domaines sans toutefois exclure l'accès aux études scientifiques au sens large. Pendant quatre années, de la classe de 4^e à la classe de 1^{re}, la section A3D prépare les étudiants aux études universitaires, surtout des études d'architecte, d'architecte d'intérieur, d'urbaniste, de paysagiste, d'ingénieur en génie civil avec par exemple un master of science en génie civil, en environnement et développement durable...

La nouvelle section A3D s'adresse aux élèves forts en mathématiques et en sciences, ayant des capacités de réflexion en 3D et en éducation artistique et passionnés par l'innovation et le développement durable dans le domaine de la construction et des matériaux écologiques.

L'accès se fera en principe à partir d'une classe de 5^e de la voie d'orientation réussie de l'ESG ou à partir d'une classe de 5^e de l'ESC avec un niveau fort en mathématiques et / ou en sciences. L'accès pourra aussi se faire sur demande motivée.

Plus d'infos sur les sites www.ljbm.lu ou www.a3d.lu ou à la foire de l'orientation du LJB, le vendredi 23 février 2018 de 14h30 à 18h.

III.3. Une section « gestion de l'hospitalité » au Lycée technique hôtelier Alexis Heck

Le Lycée technique hôtelier Alexis Heck – qui deviendra l'École d'hôtellerie et de tourisme du Luxembourg – organise, à partir de la rentrée 2018-2019, sa première formation menant au diplôme de fin d'études secondaires générales. Au sein de la division hôtelière et touristique, la section « gestion de l'hospitalité » (GH) vise à préparer les jeunes à la gestion d'institutions d'accueil, un domaine dont l'importance au sein des champs d'activité de l'HORECA ne cesse de croître.

Elle vise l'acquisition de savoirs et savoir-faire liés à la gestion de la restauration, de l'hébergement et des voyages en alternant l'étude des bases théoriques du métier avec l'immersion en situation professionnelle aussi bien au lycée que dans le monde professionnel. L'enseignement concerne les matières relevant de la technologie des métiers de l'hospitalité et du commerce ainsi que les langues et la culture générale. L'anglais tient un rôle important, avec 5 leçons par semaine.

La nouvelle section permettra d'acquérir un diplôme de fin d'études qui donne accès à l'enseignement supérieur tout en préparant au métier de gestionnaire en hospitalité.

La section débutera en 2018-2019 avec la classe de 2^e, accessible aux élèves ayant réussi une classe de 3^e et présentant un bon niveau en anglais et en français.

Une classe de 4^e sera organisée dès 2019-2020. L'accès se fera à partir d'une classe de 5^e de l'ESC ou de l'ESG, sous condition de réussir un cours avancé en anglais.

III.4. Les sections « sciences sociales » et « sciences de la santé » élargies

À partir de la rentrée 2018-2019, la section « sciences sociales » (SO), sera proposée dès la classe de 4^e dans différents lycées, en fonction de la demande. Jusqu'à présent l'enseignement ne débutait qu'en classe de 2^e, et faisait suite aux classes de la section des professions de santé et des professions sociales. Cette section, qui prépare par exemple aux études d'éducateur et d'assistant social, de pédagogue et de psychologue, connaît un grand succès et son élargissement répond à une forte demande. La section est actuellement offerte au Lycée Belval, au Lycée technique de Lallange, au Lycée technique de Bonnevoie, au Lycée technique du Centre, au Maacher Lycée, au Lycée technique d'Ettelbruck et dans les écoles privées Fieldgen et Sainte-Anne.

De même, la section « sciences de la santé » (SH) proposée au Lycée technique pour professions de santé, sera offerte dès la classe de 2^e. Jusqu'à présent, l'offre ne concernait que la classe de 1^{re}. Elle s'adresse aux élèves intéressés par les professions de santé, mais ne désirant pas suivre un enseignement clinique. Elle prépare par exemple aux études de kinésithérapeute, d'ergothérapeute, de psychomotricien, de diététicien...

ANNEXE

A) Deux exemples d'examen de fin d'études secondaires générales

DIVISION TECHNIQUE GÉNÉRALE Section ingénierie

1GIG				EXAMEN		
LANGUES ET MATHÉMATIQUES	12	Coeff.	DF	écrit	oral	Note finale
<i>ANGLAIS</i>	3	3		X1	X3	oui
<i>GROUPE À OPTIONS</i>	3	3		X1	X3	oui
<i>ALLEMAND</i>						
<i>FRANCAIS</i>						
<i>MATHÉMATIQUES</i>	6	4	df	X		oui
<i>MATHÉMATIQUES 1</i>				2/3		
<i>MATHÉMATIQUES 2</i>				1/3		
SPÉCIALISATION	16					
<i>CHIMIE</i>	3	4		X		oui
<i>PHYSIQUE</i>	3	4		X		oui
<i>ÉLECTROTECHNIQUE</i>	3	3		X2		oui
<i>INFORMATIQUE</i>	2	3		X2		oui
<i>MÉCANIQUE</i>	3	3		X2		oui
<i>TECHNOLOGIE</i>	2	3		X	X	oui
FORMATION GÉNÉRALE	4					
<i>CONN. DU MONDE CONTEMP.</i>	2	2		X2		oui
<i>ÉDUCATION PHYSIQUE</i>	2	1				non
DOMAINE OPTIONNEL						
	32			6	2	10

X1 = 1 parmi 2, au choix de l'élève

X2 = 1 parmi 4

X3 = la langue présentée à l'examen fait l'objet d'une épreuve orale.

Coeff. = coefficient

DF = discipline fondamentale, ne peut pas être compensée

DIVISION ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE

Section gestion

1GCG				EXAMEN		
LANGUES ET MATHÉMATIQUES	12	Coeff.	DF	écrit	oral	Note finale
<i>ALLEMAND</i>	3	3		X1	X3	oui
<i>ANGLAIS</i>	3	3		X1	X3	oui
<i>FRANCAIS</i>	3	4	df	X	X3	oui
<i>MATHÉMATIQUES</i>	3	3		X1		oui
SPÉCIALISATION	14					
<i>ÉCO DE GESTION</i>	4	4	df	X		oui
<i>ÉCONOMIE POLITIQUE</i>	4	4	df	X	X	oui
<i>COMPTABILITE</i>	3	4	df	X		oui
<i>INFORMATIQUE</i>	3	3		X2		oui
FORMATION GÉNÉRALE	4					
<i>CONN. DU MONDE CONTEMP.</i>	2	3		X2		oui
<i>ÉDUCATION PHYSIQUE</i>	2	1				non
Cours facultatifs						
<i>OPTION DE SPÉCIALISATION</i>	(2)					non
	30			6	2	9

X1 = 1 parmi 3, au choix de l'élève

X2 = 1 parmi 2, au choix de l'élève

X3 = 1 langue au choix de l'élève; seule une langue présentée à l'examen peut faire l'objet d'une épreuve orale.

Coeff. = coefficient

DF = discipline fondamentale, ne peut pas être compensée

B) Nouvelles sections de l'enseignement secondaire général

DIVISION TECHNIQUE GÉNÉRALE Section sciences environnementales

	2GSE			1GSE		
	Leçons	Coeff.	DF	Leçons	Coeff.	DF
LANGUES ET MATHÉMATIQUES	11			11		
<i>ANGLAIS</i>	3	3		3	3	
<i>ALLEMAND*</i>	3	3		3	3	
<i>FRANCAIS*</i>	3	3		3	3	
<i>MATHÉMATIQUES</i>	5	4		5	4	
SPÉCIALISATION	15			15		
<i>ÉCOLOGIE</i>	3	4	df	3	4	df
<i>ASPECTS ÉCON. ET JURID. DU DÉV. DUR.</i>	2	3		2	3	
<i>ENVIRONNEMENT ET TECHNOLOGIES</i>	6	4	df	6	4	df
<i>PHYSIQUE</i>	3	3		3	3	
<i>ÉTUDES DE CAS</i>	1	2		1	2	
FORMATION GÉNÉRALE	4			4		
<i>CONN. DU MONDE CONTEMP.</i>	2	2		2	2	
<i>ÉDUCATION PHYSIQUE</i>	2	1		2	1	
DOMAINE OPTIONNEL	2			2		
<i>OPXXX</i>	2	2		2	2	

* choix de 1 discipline parmi 2

Coeff. = coefficient

DF = discipline fondamentale, ne peut pas être compensée

DIVISION TECHNIQUE GÉNÉRALE
Section architecture, design et développement durable

	4GA3D			3GA3D			2GA3D			1GA3D		
	Leçons	Coeff.	DF	Leçons	Coeff.	DF	Leçons	Coeff.	DF	Leçons	Coeff.	DF
LANGUES ET MATHÉMATIQUES	13			13			10			11		
ALLEMAND	3	3		3	3							
FRANCAIS (cours de base ou cours avancé)	3	3		3	3							
GROUPE A OPTIONS							3	3		3	3	
ALLEMAND												
FRANCAIS												
ANGLAIS	3	3		3	3		3	3		3	3	
MATHEMATIQUES	4	3		4	3		4	3		5	3	
SPECIALISATION	12			12			13			12		
CHIMIE	3	3		3	3		3	3		2	3	
PHYSIQUE	3	3		3	3		3	3		2	3	
A3D - ARCHITECTURE	2	4	df	2	4	df	3,5*	4	df	4*	4	df
A3D - CONSTRUCTION	2	4	df	2	4	df	3,5*	4	df	4*	4	df
A3D - DESIGN	2	4	df	2	4	df	3,5*	4	df	4*	4	df
DEVELOPPEMENT DURABLE							2	2		2	2	
FORMATION GÉNÉRALE	5			5			6			6		
VIE ET SOCIETE	1	2		1	2							
QUESTIONS PHILOSOPHIQUES							2	2		2	2	
EDUCATION A LA CITOYENNETE	2	3		2	3							
CONN. DU MONDE CONTEMP.							2	3		2	3	
EDUCATION PHYSIQUE	2	1		2	1		2	1		2	1	
DOMAINE OPTIONNEL	1			1			2			2		
OPXXX	1	2		1	2							

* choix de 2 disciplines parmi 3

Coeff. = coefficient

DF = discipline fondamentale, ne peut pas être compensée

DIVISION HÔTELIÈRE ET TOURISTIQUE
Section gestion de l'hospitalité

	4GGH			3GGH			2GGH			1GGH		
	Leçons	Coeff.	DF	Leçons	Coeff.	DF	Leçons	Coeff.	DF	Leçons	Coeff.	DF
LANGUES ET MATHÉMATIQUES	12			12			10			10		
ANGLAIS	5	3		5	3		5	3	df	5	3	df
GROUPE A OPTIONS												
LANGUE 1 (cours avancé)	3	3		3	3							
LANGUE 2 (cours de base)	2	3		2	3							
GROUPE A OPTIONS							3	2		3	2	df
ALLEMAND												
FRANCAIS												
MATHÉMATIQUES ET INFORMATIQUE	2	2		2	2		2	2		2	2	
MATHÉMATIQUES												
INFORMATIQUE APPLIQUÉE												
SPÉCIALISATION	12			12			14			14		
HÔTELLERIE	2	3		2	3		4	3		4	3	
RESTAURATION	4	3		4	3		2	3		2	3	
HISTOIRE/GÉOGRAPHIE	3	2		3	2							
GESTION DE L'HOSPITALITÉ	3	3		3	3		3	3		3	3	
GÉOGRAPHIE ET TOURISME							3	3		3	3	
TRAVAIL PERSONNALISÉ							2	2				
ARTS ET CULTURE										2	2	
FORMATION GÉNÉRALE	5			5			4			4		
VIE ET SOCIÉTÉ	1	2		1	2							
QUESTIONS PHILOSOPHIQUES												
ÉDUCATION A LA CITOYENNETÉ	2	2		2	2							
CONN. DU MONDE CONTEMP.							2	2		2	2	
ÉDUCATION PHYSIQUE	2	1		2	1		2	1		2	1	
DOMAINE OPTIONNEL	2			2			2/4			2/4		
STAGE	1			1								
BUSINESS ENGLISH	1			1								
TECHNIQUES DE RESTAURATION												
INITIATION AUX TECHNIQUES DE REST.*							4	2		4	2	
APPROFONDISSEMENT TECHN. REST.*							2	2		2	2	

* choix de 1 discipline parmi 2

Coeff. = coefficient

DF = discipline fondamentale, ne peut pas être compensée